

Groupe de travail CMJ

Compte rendu de la réunion du 02/07/2016 (10h30-11h30)

Présents : Lucie, Enzo, Mathieu, Lucas.

Equipe d'accompagnement : Sébastien.

Absents : Alice, Maximilien, Léo, Andréa, Célia, Vincent.

Ordre du jour :

- Cinéma en plein air
- Divers

1/ Cinéma en plein air 2016 :

Le samedi 3 septembre à partir de 20h30 est confirmé comme date de diffusion sur l'esplanade Gaston Etienne. La tuilerie a été retenue en cas de mauvais temps.

Le film : Les deux frères de JJ Annaud.

Sébastien doit regarder pour trouver des films libres de droits pour la première partie.

Les demandes d'autorisation sont en cours auprès du CNC et de la DRAC pour la diffusion en plein air. Pas de retour encore pour les autorisations sur le site internet du CNC. Sébastien suit cela et fera une relance en août si rien ne bouge.

La commande du film a été faite auprès de la société Collectivisions. Le contrat a été reçu et signé par Sébastien. Tarif pour le film **767.78 euros TTC**.

Une réservation du matériel de projection a été faite comme l'an dernier auprès de RT Events (par Sébastien et Cathy Charre). Le matériel sera livré à la mairie le vendredi 02/09/16 après-midi et sera repris en mairie le lundi 05/09/16. Le tarif sera du même ordre que l'an dernier (**561.93 euros TTC**).

Sébastien se charge de faire une demande à la SACEM pour les droits sonores du film. Il faut prévoir une dépense de l'ordre de **40 euros**.

Besoin de matériel : une fiche de demande de matériel a été déposée en mairie :

- La remorque podium comme l'an dernier pour poser l'écran
- Le petit chapiteau à positionner au centre du terrain pour faire la buvette
- 6 tables
- 6 bancs
- 10 barrières
- Besoin d'électricité au niveau du podium et au niveau du chapiteau
- 1 frigo
- Evier mobile avec arrivée d'eau au niveau du chapiteau
- 1 débit de boisson
- Petite sono avec un micro pour le petit mot d'accueil.

Il n'est pas demandé une extinction de l'éclairage public car cela ne gêne pas la diffusion et la lumière sera bien utile pour le rangement du matériel après la projection.

Ventes buvette :

Pour les boissons : il est prévu de prendre 50 boites de Coca-cola, 50 de Schweppes agrumes, 50 d'Oasis et 50 de bière.

Tarif 1.5 euros pour les sodas et 2 euros pour la bière. (Pas de Perrier et d'Ice-tea qui ne se sont pas vendus l'an dernier). Sébastien se charge d'aller chercher les boissons chez Socohm la semaine avant la diffusion.

Pour les friandises : popcorn (60 litres et 100 gobelets comme l'an dernier) à 1 euros et bonbons 2 X 30 sachets à 1 euros les deux sachets comme l'an dernier. Sébastien se charge de la commande comme l'an dernier.

Il faudra prévoir un fond de caisse comme l'an dernier.

La vente se fera uniquement sous le chapiteau-buvette. L'expérience de vente dans le public par les jeunes élus ne sera pas reconduite.

Communication :

Comme l'an dernier, une distribution à l'école a été faite (le dernier jour d'école) pour donner l'information du cinéma en plein air 2016, pour réserver la date du 3 septembre et l'horaire de la diffusion. Une information sur le site de la commune devra être faite également.

Ensuite, il faudra faire une communication plus précise avec le nom du film : distribution toutes boites fin août (semaine du 22 au 28/08/16), des affiches dès que possible (début août) et une information dans la presse (semaine du 29/08/16 au 03/09/16).

Le CMJ souhaite faire cette année des invitations : aux Conseillers Municipaux, aux présidents d'association, au RAM, au personnel communal (dont SEJ et MPE), aux enseignants, aux CMJ des communes alentours.

2/ Divers :

Les élus du CMJ sont très contents du city parc. « C'est super », « ça correspond à ce qu'on voulait », « les couleurs sont très jolies »...

Prochaine réunion CMJ le 03 septembre 2016 annexe mairie de 10h30 à 11h30.

Ordre du jour unique : derniers points sur la mise en place du cinéma en plein air du 03 septembre à 20h30 et le rôle de chacun.